



Vivez
le camping
autrement

COMPTE RENDU DE LA REUNION ANNUELLE 2023 ANTENNE DU VAR

Le rassemblement annuel territorial s'est tenu samedi 13 mai 2023 au camping de La Croix Valmer .

Présents : 22 adhérents

Bonnet Chantal et Jean-François, Cullerier Catherine et Daniel (DT Giens)
Emmanuelli Yolande et Griffaut Jacques, Gloriand Elise et Laine Didier
Huet Colette, Lablanche Marie et Michel, Lande Pierre (DT Cavalaire)
Lépine Thérèse et François, Marissal Gilles, Markt Sylvie(CT) et Philippe
Serin-Tinon Jacqueline et Serin Bernard, Vicat Robert (DT Croix –Valmer)
Vicat Sophie (DT Croix Valmer) et Paput Rémi

Jacqueline Serin-Tinon, déléguée officielle avait fait le déplacement du Vaucluse pour nous apporter des compléments d'information.

Les points de l'ordre du jour ont été abordés, et les adhérents présents ont émis nombreuses suggestions ou remarques.

1. Rappels des modifications du règlement intérieur en 2023

- ✓ Le tarif de la Cotisation annuelle reste identique toute l'année.

- ✓ Lors de la réservation, l'intégralité du séjour n'est plus à régler.
Désormais l'adhérent versera 30% d'arrhes.

Afin de bénéficier d'éventuelles conditions d'annulation, Jacqueline Serrin précise qu'il est préférable de régler par carte bancaire.

D'autre part Le GCU envisage de mettre en place une assurance annulation facultative.

Une adhérente regrette que l'heure d'ouverture des réservations pénalisent les enseignants, qui assurent leurs cours sur ces plages horaires.

Cependant la proposition d'ouvrir les réservations à 19h ou le Week end semble actuellement problématique, eu égard à d'éventuels dysfonctionnements informatiques qui ne pourrait pas être corrigés instantanément.

Dans un souci d'équité une réflexion pourrait-elle s'engager à ce sujet ?

- ✓ Le Service de jour est maintenu tous les 21 jours quel que soit le nombre de campings fréquentés durant cette période.

Lors du premier séjour, le service sera validé par un tampon sur l'attestation d'adhésion

Pour les campeurs non sédentaires, lors des séjours suivants, la présentation de ce document engendrera une dispense de service. (Dans la limite des 21 jours)

A l'ère du numérique, les adhérents présents s'interrogent sur la nécessité d'imprimer leur attestation d'adhésion.

Cette procédure semble régressive et ne respecte pas la ligne de conduite environnementale du GCU.

De plus, les adhérents ne semblent pas avoir être informés de cette méthodologie

La dispense de service ne pourrait-elle être intégrée dans l'espace adhérent ?

- ✓ Pour les séjours courts (2 à 3 nuits) le service restreint de 1 h est maintenu sur chaque terrain fréquenté.

Suggestion : Pour les campeurs itinérants, le service restreint effectué sur le 1^{er} terrain fréquenté ne pourrait-il pas entraîner une dispense pour les 2 séjours courts suivants ?

- ✓ Les campeurs non adhérents peuvent être admis dans nos campings à partir de 18 h et ce uniquement pour 1 nuit.

Afin d'augmenter le taux de remplissage des résidences mobiles vacantes, un adhérent propose d'accepter sur place, en dernière minute et pour plusieurs nuits, des campeurs non adhérents et ce sans nécessité d'adhésion.

Financièrement parlant cette proposition semble intéressante pour le CCU, mais une discussion s'engage sur la nécessité d'adhésion et la réalisation du service, auxquels, la majorité des adhérents présents sont très attachés.

2. Chiffres clés

✓ Adhérents

• Au niveau national

Nombre d'adhérents :

2019 :47130

2022 :47610

Cette stabilité apparente est en fait composée d'environ 6000 départs /6500 arrivées.

Pour rappel, dans les années 70/80 il y avait environ 70 000 adhérents. Actuellement 50 000 adhérents seraient nécessaires pour parvenir à un équilibre.

• Au niveau départemental

243 adhérents A1 et A2

- ✓ 74 adhérents sur secteur Bormes /Fréjus /Draguignan Le Muy soit 30%
- ✓ 168 sur secteur Haut Var et l'agglomération Toulon, Brignoles. Soit 70%

Les adhérents domiciliés dans secteur Var Ouest sont donc largement majoritaires. D'ailleurs, parmi les présents à cette réunion, près des 3 /4 ont effectué plus d'1h de trajet.

Il a donc été décidé, à l'unanimité, qu'en 2024 le RAT de tiendrait à Hyères Fabrégas (ou Giens,) et que chaque année, pour choisirions un camping différent.

✓ Nuitées /recette

Le GCU possède, à ce jour ,90 campings dont 42 avec hébergements locatifs pour un total de 8039 emplacements.

• Locatifs : 4% des emplacements

En 2022 : Les recettes des locatifs ont participé pour 29% du budget total, et ont augmenté de 25% depuis 2019.

- Emplacements nus : 96% des emplacements

En 2022 : 71% du budget total et diminution des recettes de 3% en 3 ans

Dans le Var

On constate une diminution de la fréquentation de 49% en 10 ans et de 9 % depuis 2019.

3. Action de promotion

Participation (en visio conférence) aux rencontres de L'ESPER (Economie Sociale Partenaire de l'Ecole de la République) avec les différents acteurs partenaires de l'académie de Nice.

Des plaquettes ont été déposées au lycée du Val D'agent (Le Muy), aux lycées Gallieni et Camus à Saint Raphael, office de tourisme de Fréjus et de Saint Raphaël. L'efficacité des flyers est non quantifiable.

Comme les chiffres l'indiquent l'enjeu pour notre association est de fidéliser les adhérents, et d'attirer de nouveaux membres.

A notre niveau la promotion orale auprès de nos connaissances, et la qualité de l'accueil sur nos terrains sont essentiels pour recruter.

Un constat : le GCU est méconnu dans les établissements scolaires, Serait-il possible de mettre en place un partenariat avec la Maïf en joignant un document avec l'appel de cotisation ?

4. L'adaptation du GCU aux nouveaux usages des vacanciers

Thème de discussion retenu par le conseil d'administration.

Plusieurs perspectives défavorables inquiètent les adhérents présents.

Tels que, le coût du carburant, de la vie dans certaines régions, les conditions climatiques, la fin des véhicules diesel, le vieillissement des adhérents « historiques » et la diminution de la durée des séjours.

Les adhérents proposent que la réflexion du GCU s'oriente sur des améliorations ou des modifications de fonctionnement.

-Informez et Augmentez la lisibilité des emplacements disponibles sur le site internet.

-Augmentez le nombre de résidences mobiles

Si l'on se réfère aux chiffres (4 % des emplacements et 29% du budget total) l'attrait pour les résidences mobiles est évident

Il serait intéressant de mettre en évidence le taux de remplissage mois par mois.

-Les adhérents ont constatés que, parfois, les tarifs des Mobiles-homes sont non compétitifs eu égard au manque de prestations ludiques et aux attentes de la clientèle familiale.

Envisager des partenariats avec des bases de loisirs ou activités familiales ?

En ce qui concerne les mobiles-Homes Cabanes, la participation des usagers au service complet est fédératrice.

Cependant les MHC ne font pas l'unanimité, essentiellement par manque de sanitaire à l'intérieur. Ne pourraient-ils pas être installés à côté d'un bloc ? Ou regroupés et création d'un sanitaire à proximité ?

-Pour les séjours courts (1 ou 2 nuits) mettre en place la possibilité de régler les nuitées à l'avance et de présenter la facture à l'arrivée. (Venir à la trésorerie sur la seule soirée disponible est parfois rédhibitoire.)

-Le ménage des sanitaires (spécifiquement les toilettes) peut poser problème à la jeune génération.

5. Divers

-Pierre Lande, délégué de terrain de Cavalaire les Oliviers /Le Paradou nous informe que 9 MHC devraient être installés fin Juin.

A cette occasion il aurait besoin d'aide pour l'aménagement intérieur.

-Ces dernières années les antennes 83 et 13 étaient regroupées.

Nous pourrions proposer à la CT 13, élue cette année, d'organiser un rassemblement commun ou une journée festive (type galette des rois par exemple)

-Le classement des terrains est en cours.

Cela n'a aucune incidence sur les tarifs et la taxe de séjour, mais permet d'obtenir une TVA réduite.

-Le rassemblement annuel 2023 se déroulera sur le camping de la Grande Motte (34) du 21 au 26 Août. L'assemblée générale ordinaire aura lieu le vendredi 25 août.

Nous clôturons la réunion par l'apéritif offert par le GCU et un repas pris en commun.

Puis nous nous sommes rendus au camping voisin de Cavalaire Les Oliviers. Après un café pris au restaurant « Le Pin Parasol », Pierre Landes (Délégué de Terrain) nous a fait visiter le camping où nous avons particulièrement apprécié l'aménagement d'une nouvelle salle de jeux /salon télé.

Sylvie Markt-Dauphin
Correspondante Territoriale